



¹ Dessins de Dom, caricaturiste sur la lettre d'ATTAC 45

**Des mots que nous utilisons...
que nous entendons...**

Être usager, c'est s'occuper de la défense exclusive de ses intérêts, rester ancré dans sa particularité, fut-elle celle d'un lobby, alors qu'**être citoyen**, c'est tenter de dépasser son cas singulier, s'abstraire de ses conditions pour s'associer avec d'autres à la gestion de la vie publique, devenir avec eux copartageants et coparticipants au pouvoir.

Il y a citoyenneté dès que l'individu accepte de suspendre son point de vue privé pour prendre en considération le bien commun, entrer dans l'espace public où les femmes et les hommes se parlent à égalité et agissent les uns avec les autres.

Pascal Bruckner,
La tentation de l'innocence

AUTONOMIE	« ÉTAT - PROVIDENCE »
BÉNÉVOLAT	GOUVERNANCE
LE BIEN COMMUN	IMPUTABILITÉ
COMPLÉMENTARITÉ	INSTRUMENTALISATION
CRITÈRES DE L'ACA ET DCD	MILITER
COMPLEXITÉ	MOBILISATION
CONCERTATION	PARTENARIAT
CONJONCTURE	POPULISME
CONSENSUS	PROPAGANDE
DÉCENTRALISATION	RÉGIONALISATION
DÉCONCENTRATION	RÉSEAU INTÉGRÉ DE SERVICES
DÉMOCRATIE	RÉSILIENCE
ÉDUCATION POPULAIRE	SOCIAL-DÉMOCRATIE
EMPOWERMENT	SOCIÉTÉ CIVILE
ÉTATS GÉNÉRAUX	SOUS-TRAITANCE

AUTONOMIE

Petit Robert

autonomie n. f.

- 1596, repris 1751; gr. *autonomia*, de *autonomos* ¹ autonome

¹ ² Droit de se gouverner par ses propres lois. ² **indépendance, liberté, self-government.** *Autonomie politique complète.* ² **souveraineté.** *Réclamer l'autonomie* (² **autonomiste**). *Autonomie administrative, communale.* ² **décentralisation, personnalité.** — *Autonomie financière : gestion financière indépendante.*

² ² (av. 1815) Philos. Droit pour l'individu de déterminer librement les règles auxquelles il se soumet. ² **liberté.** *L'autonomie de la volonté* (Kant). — Cour. Liberté, indépendance matérielle ou intellectuelle. *Elle tient à son autonomie.* — Dr. *Principe de l'autonomie de la volonté*, en vertu duquel les volontés individuelles déterminent librement les formes, les conditions et les effets des actes juridiques.

² CONTR. **Dépendance, soumission, subordination, tutelle.**

Comité avisé

Organisme d'action communautaire autonome

Chaque organisme détermine librement ses règles et normes de régie interne, en conformité avec sa mission, ses orientations et les objectifs qu'il se donne en regard des besoins identifiés dans le milieu;

Les organismes d'ACA ne sont pas des exécutants des mandats reçus de l'État et qu'ils évaluent eux-mêmes leur mission et leurs orientations en s'assurant de la cohérence de celles-ci avec leurs pratiques.

Mouvement Social autonome :

L'action communautaire autonome a pour caractéristique de s'inscrire dans un mouvement social autonome d'intérêt public engagé :

- dans les actions et les luttes quotidiennes contre la pauvreté et l'appauvrissement, la discrimination, l'oppression, l'exclusion, et

pour la justice sociale et l'égalité, les droits de la personne, la solidarité internationale, ainsi que pour l'amélioration du tissu social et de la qualité de vie;

- dans les actions et les luttes sociales et politiques visant la transformation sociale, le développement durable et la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes;
- dans la création d'espaces démocratiques (démocratisation de nos lieux d'existence et des lieux de pouvoir) et la revitalisation constante de la société civile.
- dans l'éducation du public favorisant la compréhension et l'expression de la citoyenneté dans l'ensemble des sphères de la société civile.

L'individu et les collectivités doivent pouvoir s'approprier l'identification des situations problématiques, la recherche et l'application de solutions concrètes et adaptées, démarche qui se doit d'être liée à une responsabilité collective ouverte sur le monde.

VOTRE DÉFINITION - NOTES

BÉNÉVOLAT

Petit Robert

bénévolat [benevCla] n. m.

Bénévole

De la charité à la liberté. Le bénévolat est d'abord et avant tout une activité librement choisie ; elle ne s'effectue pas pour autant spontanément, sans balises ni encadrement ; au contraire, puisqu'elle s'exerce au sein d'un organisme. Il reste que rien n'oblige le bénévolat, et c'est cette liberté qui confère une valeur à ce geste. Plus qu'une tâche, ce geste comporte une signification, soit un intérêt porté à quelqu'un ou à une situation.

- Éric Gagnon Département de médecine sociale et préventive
Université Laval
- Andrée Fortin, Département de sociologie Université Laval

Ou

Personne engagée (suggestion Pierre Valois CFP)

VOTRE DÉFINITION - NOTES

Le bien commun, au cœur de la pensée critique

Penser le bien commun, c'est se regarder soi-même et définir les règles de sa propre cohérence dans un monde où les repères matériels disparaissent, où les structures sociales sont mises à mal, où les technologies créent plus d'informations que nous ne pouvons en digérer.

Tel est l'exercice auquel nous sommes conviés.

Il est apparemment difficile. Le premier signe en est notre cécité devant le phénomène : nous continuons à parler de “ crise économique ”, à attendre la “ reprise ” comme on attend Godot. Tout s'annonce comme un facteur débloquent “ il ne se passera rien avant les élections...il faut attendre la baisse des taux...la mise en place de l'euro...la reprise américaine... la fin de la crise asiatique, la remontée du Yen, la baisse du Yen,... les 35 heures..., le round du millénaire... ”, il y a toujours une nouvelle échéance providentielle qui justifie l'attentisme sur lequel vont gloser quelques experts à l'aide d'explications définitives ou sentencieuses.

Deux tâches, dès lors, s'imposent:

Etre responsable, au sens anglais du terme⁷. Cela veut dire se déclarer comptables de la terre que nous laisserons à nos enfants. Cela suppose de prendre du pouvoir sur cette société où les richesses que nous créons ne fructifient pas pour le plus grand bien de tous, qui voit maintenant la guerre à deux heures de Paris, et pour accroître notre maîtrise de ce que nous initions dans un univers devenu totalement imprévisible.

Retrouver la pensée. Les fonctions intellectuelles sont historiquement accaparées en France par une caste de la rive gauche qui définit les modes et les tendances et culpabilise tout déviant, impose ses modes, supprime le débat pour imposer la “ pensée unique ”. Une “ pensée

unique ” en termes de contenu une pensée zéro en termes de processus. Le verbe “penser” est étrangement devenu transitif indirect: on “ pense que ” et on ne pense plus le monde comme nous l'enseigna la philosophie politique classique.

Le bien commun, un débat incontournable

Une société qui perd le sens du bien commun est une société condamnée. C'est sans doute Thucydide qui a écrit le premier essai sur la question: "Thucydide explique la défaite athénienne (..) par des ambitions privées pour le bonheur et le profit, des ambitions qui ne furent plus contenues, après la mort de Périclès, par la direction intelligente et civique du premier des citoyens. L'harmonie qui avait caractérisé Athènes sous Périclès n'exista plus entre les ambitions privées des chefs et le bien commun".

Thucydide nous donne par ce texte plusieurs caractéristiques de ce qu'est le bien commun:

- Il transcende les intérêts privés et n'en est pas la somme.
- Le bien commun n'est pas défini au sens d'une loi ou d'une norme qu'il suffirait d'appliquer : il suppose le débat, la délibération au regard de ce qui semble juste et bien.
- Le sens du bien commun peut s'opposer aux valeurs définies par voie de convention. Il se fonde sur la capacité de chaque individu à discerner l'essentiel au cœur de l'important. C'est une catégorie qui transcende le droit positif et qui appelle chacun à douter et à rechercher une vérité toujours en construction.

Interdépendance irréductible entre contenu et délibération,
indépendance à l'égard des conventions humaines, la problématique du
bien commun allait se retrouver dans tous les débats de la philosophie
politique. Elle est au cœur du débat entre droit naturel et le droit positif:
existe-t-il un droit qui par nature définit certains principes de ce que c'est
qu'est être un être humain, ou tout droit est-il réductible à un droit
conventionnel?

**-CLAUDE ROCHET, GOUVERNER PAR LE BIEN COMMUN
UN PRÉCIS D'INCORRECTION POLITIQUE À L'USAGE DES JEUNES
GÉNÉRATIONS**

Editions François Xavier de Guibert, Octobre 2001

VOTRE DÉFINITION - NOTES

COMPLÉMENTARITÉ

Académie française

COMPLÉMENTAIRE. adj. des deux genres. Qui sert à compléter. *J'aurais besoin de renseignements complémentaires.*

Jean Proulx²

La notion de complémentarité appliquée aux organismes communautaires, si elle ne nie pas à prime abord la possibilité pour eux de développer des approches novatrices et différentes de celles du réseau public, nie en contrepartie leur autonomie dans la définition des besoins à combler, et aussi des activités qu'ils peuvent poursuivre car c'est sur la base des services qu'ils rendent qu'ils seront évalués et financés.

VOTRE DÉFINITION – NOTES

² Le partenariat entre l'État et les organismes communautaires dans le cadre de la loi 120, Mémoire, 1997

COMPLEXITÉ

COMPLEXITÉ, subst. Fém

Caractère de ce qui est complexe, fait d'être complexe (souvent par rapport à un objet de même nature qui l'est moins). *Une complexité croissante; une extrême complexité; d'une complexité infernale.*

A.– [En parlant d'animés hum.] *La complexité d'une personnalité :*

1. ... en présence de la **complexité** d'un homme moderne, la logique a bientôt fait de perdre ses droits. Cet homme moderne, en qui se résument tant d'hérédités *contradictoires*, est la démonstration vivante de la théorie psychologique qui considère notre « moi » comme un *faisceau* de phénomènes sans cesse en train de se faire et de se défaire, si bien que l'*unité apparente* de notre existence morale se résout en une succession de personnes multiples, hétérogènes, ...

P. BOURGET, *Essais de psychol. contemp.*, 1883, p. 121.

B.– [En parlant d'entités abstr.] *La complexité d'une civilisation, des phénomènes :*

2. Le « progrès », s'il existe ailleurs que dans l'outillage de l'homme, n'a rien de commun avec l'art qui peut certes acquérir d'âge en âge une **complexité** plus large et utiliser le perfectionnement de l'outillage pour explorer des sensations nouvelles et vivre des drames nouveaux, mais dont chaque manifestation collective ou individuelle se suffit et dresse sur la route des peuples les seules bornes vraiment visibles et expressives de leur tâche que nous y reconnaissons.

É. FAURE, *L'Esprit des formes*, 1927, p. 265.

– *Péj.* Caractère de ce qui est compliqué, difficile à analyser, à comprendre. *La complexité d'une définition :*

Salutaire pour la réflexion, la complexité est mortelle pour l'action: la passivité de l'opinion publique n'a pas d'autre origine. A une époque où l'histoire revient en bourrasque, dans une écrasante accumulation de faits,

comprendre, simplement comprendre ce qui se passe devient de plus en plus difficile (et la notion de complexité est devenue le nouveau fétiche intellectuel pour consacrer notre impuissance).³

VOTRE DÉFINITION - NOTES

CONCERTATION

Petit Robert

concertation n. f.

- 1963; « lutte d'athlètes antiques » 1541; lat. *concertatio*

☐ Polit. Le fait de se concerter. *Concertation politique entre les Grands.* —

Spécialt Politique de consultation des intéressés avant toute décision.

Concertation économique, entre représentants de l'État et chefs d'entreprise. *Concertation et participation.*

Politique de concertation des intéressés avant toute décision.

Concerter : Projeter de concert avec une ou plusieurs personnes.

Pierre Valois

Comment distinguer concertation et partenariat

Le mouvement communautaire s'est donné depuis longtemps des lieux de concertation où **entre nous** sont discutées des questions autour desquelles nous apportons nos solutions. Le partenariat quant à lui se veut plus large et peut réunir des membres des groupes populaires - communautaires- de femmes ainsi que des représentantEs des divers palliers politiques et même de l'entreprise privée dans certains cas (ex. conseil régional de développement).

³

Pascal Bruckner, *La mélancolie démocratique*, Points actuel, 1990

Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine

La Table de concertation est un réseau féministe qui agit pour que les droits et les intérêts des femmes soient respectés dans des domaines comme la santé, l'éducation, le développement social et économique de notre région.

La Table s'allie avec différentes organisations pour que la réalité des femmes soit mieux connue, reconnue et prise en compte, et pour qu'advienne une véritable égalité entre les hommes et les femmes.

VOTRE DÉFINITION - NOTES

CONJONCTURE

CONJONCTURE, subst. fém.

A.- 1. Rare. Liaison d'événements concomitants dans une situation donnée. *En, dans une telle conjoncture :*

1. L'occasion n'est pas l'instant pur et simple, mais elle n'est pas davantage le *cas* indifférent, *casus*, ni l'accident ou l'incident faisant problème, ni la **conjoncture** ou le nœud de circonstances formant grumeau au centre d'une situation imprévue...

JANKELEVITCH, *Le Je-ne-sais-quoi et le presque-rien*, 1957, p. 107.

– Absol. La situation momentanée, pour l'homme. *Ce que la conjoncture, les jeux du destin font de nous* (GUEHENNO, Jean-Jacques, *En marge des « Confessions »*, 1948, p. 11).

2. P. méton., usuel

a) Gén. *au sing.* Ensemble d'événements se produisant en même temps et définissant comme tel une situation généralement attribuée, au moins en partie, au hasard. Synon. *concours de circonstances, occasion, occurrence :*

2. ... nous avons (...) en quelques dizaines d'années, créé et bouleversé tant de choses aux dépens du passé (...) que le présent nous apparaît comme une **conjoncture** sans précédent et sans exemple, un conflit sans issue entre des choses qui ne savent pas mourir et des choses qui ne peuvent pas vivre.

VALERY, *Variété IV*, 1938, p. 197.

SYNT. *Heureuse, fatale, triste conjoncture; conjoncture délicate, difficile, grave, pénible, terrible, tragique, agréable, favorable; conjoncture momentanée, transitoire, actuelle, plus lointaine, accidentelle, imprévisible, particulière; la conjoncture électorale, militaire, politique, syndicale, stratégique; conjoncture internationale; conjoncture atomique mondiale; conjoncture ponctuelle.*

– P. ext. Situation politique, économique d'ensemble du moment. Faire une sorte de « conjuncture sur la conjuncture » (J. LACROIX, *Marxisme, existentialisme, personnalisme*, 1949, p. 44). Une décision de principe que la conjuncture me fait paraître urgente (DE GAULLE, *Mémoires de guerre*, 1954, p. 615).

b) Au plur., plus rare. Les événements dont l'ensemble forme la conjuncture. Les conjunctures; une série de conjunctures; dans les conjunctures actuelles, présentes; en de pareilles conjunctures. La conduite qu'il leur conviendrait de tenir dans les conjunctures présentes et les éventualités futures (A. FRANCE, *L'Île des pingouins*, 1908, p. 290). L'heure était solennelle et les conjunctures d'une exceptionnelle gravité (BARRES, *La Colline inspirée*, 1913, p. 259). Esclaves-nés des circonstances et des conjunctures (BERNANOS, *L'Imposture*, 1927, p. 406). Dans les grandes conjunctures comme dans les petites (BERNANOS, *Journal d'un curé de campagne*, 1936, p. 1173).

B.– Spéc., ÉCON.

1. Situation économique ou financière (d'une entreprise, d'un pays, etc.) à un moment déterminé, résultant d'événements plus ou moins fortuits et incontrôlés. *Fléchissement de la conjuncture; fluctuations, variations de la conjuncture.*

– Ensemble des éléments variables d'une situation économique, par opposition aux structures. *Décrire, étudier la conjuncture européenne, française, mondiale; conjuncture haute, basse :*

3. Même si une politique régularisatrice est poursuivie par les grandes firmes, les groupes et les pouvoirs publics, la modification de la **conjuncture** et des rapports de forces suscite des changements. PERROUX, *L'Écon. du XX^e s.*, 1964, p. 151.

2. P. méton. Connaissance de ces éléments, en vue de prévoir l'évolution d'une situation économique, financière, des éléments qui y sont liés (politiques, sociaux, démographiques, etc.). *Études, instituts de conjuncture; la prospective s'appuie sur la conjuncture :*

4. Les études de **conjuncture**, fondées sur les « baromètres » de l'économie, les enquêtes (...) statistiques et (...) économiques (...), permettent des prévisions à court terme et orientent l'action en

procédant par quatre étapes : observation des faits et statistiques, diagnostic de présentation.

VOTRE DÉFINITION - NOTES

CONSENSUS

- CONSENSUS, subst. masc.

Accord.

A.– Accord de plusieurs personnes, de plusieurs textes dans un domaine déterminé :

Parce que les droits réels sont ainsi délimités, ils n'entrent pas en conflits; les hostilités sont prévenues, mais il n'y a pas de concours actif, pas de **consensus**. Supposez un tel accord aussi parfait que possible; la société où il règne – s'il règne seul – ressemblera à une immense constellation où chaque astre se meut dans son orbite sans troubler les mouvements des astres voisins. Durkheim, *De la Division du travail social*, 1893, p. 85.

– Spéc. *Consensus social*. Comte traite du « consensus social » (intégration et interpénétration de tous les aspects, activités, manifestations de la réalité sociale dans le même tout indécomposable de la société) (*Traité de sociol.*, 1967, p. 41).

Wikipedia

- Un **consensus** est un accord général (tacite ou manifeste) parmi les membres d'un groupe, pouvant permettre de prendre une décision sans vote préalable.
- En droit, un accord consensuel désigne un **accord, un contrat formé par le seul constat du consentement des parties**.

ENJEUX ET DIFFICULTÉS DU CONSENSUS

Selon certains, à vouloir éliminer le conflit dans la démarche de recherche de consensus, nous éludons l'opportunité de le dépasser. Nous sacrifions un meilleur possible au profit d'une démocratie du moindre mal. Les décisions pluridisciplinaires, qu'elles soient issues d'un staff médical, d'un comité d'éthique ou d'une instance politique

internationale, succombent aujourd'hui au chant du consensus. A *contrario*, le dissensus assure, par le lien fécond de la parole, le souffle éthique d'une société. Il y a davantage de possibles dans un conflit que dans un consensus.

Le consensus cherche à sacraliser de nouvelles normes dans une société en crise de rituel. La réalité nous montre que l'étoffe du consensus est tissée de soumission librement consentie, de nécessités et de jeux de pouvoir liés de près à des plaisirs immédiats. À force d'habitude, l'exigence de certitude, de vérité, le processus substitue le poison au remède. (Christophe Pacific)

VOTRE DÉFINITION - NOTES

Organismes d'action communautaire

Être un organisme à but non lucratif

- Loi des compagnies partie 111

Être enraciné dans la communauté

- L'organisme invite les membres de la collectivité visée par sa mission et ses activités à s'associer à son développement; par exemple, des comités, groupes de travail ou autres mécanismes témoignent de la place occupée par les membres de la collectivité

Entretenir une vie associative et démocratique

- L'organisme recherche activement l'engagement de ses membres ou des personnes qui bénéficient de ses services ou de son intervention.

Être libre de déterminer sa mission, ses approches, ses pratiques, ses orientations

- La définition de la mission et des orientations de l'organisme résulte de la volonté des membres de l'organisme et des administrateurs qui prennent leurs décisions au sein d'instances démocratiques.

Organismes d'action communautaire autonome

- **Avoir été constitué sur l'initiative des gens de la communauté**
 - **La mission de l'organisme** La mission de l'organisme a été déterminée à l'origine par les membres fondateurs.
 - **La poursuite d'une mission sociale propre à l'organisme et qui favorise la transformation sociale**
 - **Mission de transformation sociale** L'organisme vise, tant sur le plan collectif qu'individuel : l'appropriation des situations problématiques; la prise ou la reprise de pouvoir; la prise en charge.

- **Mission de transformation sociale** L'organisme démontre : qu'il est capable de déterminer de nouveaux besoins; ou qu'il répond aux besoins de la Communauté visée.
- **Faire preuve de pratiques citoyennes et d'approches larges axées sur la globalité des problématiques abordées**
- **Pratiques citoyennes** : L'approche de l'organisme comporte une dimension collective
- **Être dirigé par un conseil d'administration indépendant du réseau public**
- **Indépendance inscrite dans la mission** L'organisme, par sa mission et ses documents constitutifs, est libre de déterminer la composition de son conseil d'administration.
- **Indépendance inscrite dans les règlements** La composition du conseil d'administration est indépendante du réseau public et des autres bailleurs de fonds.

Organismes d'action communautaire autonome en défense collective des droits

Les activités par lesquelles l'action des organismes de défense collective des droits est définie, aux fins de l'application de la politique gouvernementale

Dans la politique sur l'action communautaire, la défense collective des droits est décrite comme comportant les éléments suivants :

- **des activités d'éducation populaire autonome axées sur les droits et la vie démocratique;**
- **une action politique non partisane;**
- **des activités de mobilisation sociale;**
- **des activités de représentation.**

DÉCENTRALISATION

Petit Robert

décentralisation n. f.

- 1829; de décentraliser

☐ Action de décentraliser; son résultat. *Décentralisation et polycentrisme.*

☐

régionalisation. *Décentralisation administrative*, par laquelle la gestion administrative d'une région est remise à des autorités locales élues (et non à

des agents nommés par le pouvoir central ☐ **déconcentration**). —

Décentralisation industrielle. ☐☐ **délocalisation.**

Ministère du conseil exécutif : Décentralisation un choix de société, 1995

Cette opération consiste à confier ou à transférer des fonctions, des pouvoirs et des responsabilités à une instance autonome et distincte. La décentralisation est dite administrative lorsque le gouvernement dote un organisme d'une personnalité juridique distincte et lui confère des responsabilités et des fonctions par loi particulières tout en maintenant des liens de subordination importants.

VOTRE DÉFINITION – NOTES

DÉCONCENTRATION

Petit Robert

déconcentration n. f.

- 1907; de dé- et concentration

1[?] Admin. Système dans lequel l'État délègue certains pouvoirs de décision à des agents ou organismes locaux qui sont soumis à l'autorité centrale. *Le régime administratif français résulte d'un compromis entre centralisation, déconcentration et décentralisation**.

2[?] Chim. Diminution de la concentration d'une substance. *La dilution d'un produit provoque sa déconcentration.*

[?] CONTR. **Concentration, centralisation.**

Ministère du conseil exécutif : Décentralisation un choix de société, 1995

La déconcentration ne crée pas d'instances autonomes et indépendantes. Elle reste le fait d'agents locaux et régionaux du pouvoir central auquel ces derniers restent subordonnés hiérarchiquement.

VOTRE DÉFINITION – NOTES

DÉMOCRATIE

Petit Robert

démocratie [demCkYasi] n. f.

- 1370 en parlant de l'Antiquité; repris en 1791; gr. *dēmokratia*, de *dēmos* « peuple »

1² Doctrine politique d'après laquelle la souveraineté doit appartenir à l'ensemble des citoyens; organisation politique (souvent, la république) dans laquelle les citoyens exercent cette souveraineté. *La démocratie antique, grecque. La démocratie repose sur le respect de la liberté et de l'égalité des citoyens. — Démocratie directe, où le peuple exerce directement sa souveraineté. Démocratie représentative, où le peuple élit des représentants. « Le suffrage universel est donc la démocratie elle-même » (Lamartine). Démocratie parlementaire, présidentielle. Démocratie socialiste; libérale. —*

2² État pourvu d'institutions démocratiques; État organisé suivant les principes de la démocratie. *Être en démocratie. Les démocraties libérales. Les démocraties populaires : régimes à parti unique, d'inspiration marxiste, plus ou moins inféodés à l'URSS, supprimés pour la plupart en 1990.*

Henri Lamoureux

La démocratie peut se définir comme un mode d'organisation de la société en vertu duquel des individus libres et égaux en droit seront appelés à décider des mécanismes qui permettront le développement équilibré de la collectivité dans le respect du pluralisme des opinions.

**L'intervention sociale collective* de Henri Lamoureux, Le pommier, 1991

Michel Chartrand

"La démocratie c'est fait pour apprendre à mieux vivre en société par l'utilisation optimum et non maximum des ressources humaines et

matérielles en fonction de la satisfaction des besoins du peuple selon une hiérarchie des valeurs.”

Paul RICOEUR, philosophe

«Est démocratique, une société qui se reconnaît divisée, c’est-à-dire traversée par des contradictions d’intérêt et qui se fixe comme modalité, d’associer à parts égales, chaque citoyen dans l’expression de ces contradictions, l’analyse de ces contradictions et la mise en délibération de ces contradictions, en vu d’arriver à un arbitrage».

VOTRE DÉFINITION – NOTES

ÉDUCATION POPULAIRE

Petit Robert

éducation n. f.

- 1527; lat. *educatio*

1? Mise en œuvre des moyens propres à assurer la formation et le développement d'un être humain; ces moyens eux-mêmes. *Sciences de l'éducation*. ?? **pédagogie**. « On façonne les plantes par la culture, et les hommes par l'éducation » (Rousseau). « Aucune éducation ne transforme un être : elle l'éveille » (Barrès)

populaire adj.

- *populeir* XII^e; lat. *popularis*

1? Qui appartient au peuple, émane du peuple. *La volonté populaire*. « Les politiques grecs qui vivaient dans le gouvernement populaire » (Montesquieu). ? **démocratique**. *Démocraties populaires*. ? **socialiste**. *République populaire de Chine*. *Insurrection, manifestation populaire*. *Front populaire* : union des forces de gauche (communistes, socialistes, etc.). *Les masses populaires*.

Bénigno Cacérès

L'éducation populaire est une révolte permanente contre les lieux communs. Elle est une création continue nécessaire comme lien entre la culture héritée et la culture à inventer, entre la soif de justice et la joie de vivre, entre l'absolu et le possible.

Franck Lepage, COOP Le Pavé

« L'élargissement du droit à la citoyenneté passe aujourd'hui par une capacité d'ouvrir des interrogations (et donc des conflits) sur le sens de notre place dans un processus de développement. C'est-à-dire des actions de nature culturelle permettant à tout un chacun de transformer l'expérience qu'il a de sa situation en expression, puis en savoir, pour construire un rapport de force permettant d'agir sur cet environnement socio-économique. Ce travail de la culture dans la transformation sociale,

politique, et économique est ce que nous appelons ÉDUCATION POPULAIRE»

Lucie Bélanger

La base fondamentale de l'éducation populaire, c'est la conviction profonde que les gens ont le potentiel nécessaire pour comprendre, analyser leur vécu, élaborer des alternatives susceptibles de faire émerger des espaces de vie où les droits humains fondamentaux ont priorité.

VOTRE DÉFINITION - NOTES

ETATS GÉNÉRAUX

Les **États généraux de 1789** sont les derniers de l'Ancien Régime. Cette assemblée des trois ordres (clergé, noblesse et Tiers état) est convoquée par le roi pour débattre des problèmes du pays.

- L'aristocratie conservatrice, mais qui souhaite en finir avec la monarchie absolue imposée par Louis XIV et incarnée par Louis XVI, et reprendre ainsi ses pouvoirs d'autrefois.
- Le haut-clergé sous nette influence aristocratique et qui profite du système fiscal en place, désire majoritairement le maintien du *statu quo*.

Aux états généraux, la noblesse est représentée par 270 députés. Le clergé est représenté par 291 députés. Le Tiers état, enfin, est représenté par 578 députés. Le vote devant avoir lieu par ordre, le clergé et la noblesse sont majoritaires avec 2 voix contre 1, et toute décision a des chances de leur être favorable. Mais il existe déjà dans ces deux « États », d'ardents réformateurs qui ne sauraient tarder à devenir encore beaucoup plus engagés (cependant, à cette époque personne ne parle encore de révolution).

Le clergé et la noblesse ne forment pas des ordres totalement homogènes ; il faut noter la présence du bas-clergé, traditionnellement favorable au monde paysan, ainsi que l'existence d'une petite noblesse rurale – par exemple en Bretagne^[réf. nécessaire] –, dont les perspectives sont bien différentes de celles de la Cour.

Les États généraux de l'action et de l'analyse féministes nous permettront de faire le bilan des questions et des pistes d'action identifiées lors du Forum Pour un Québec féminin pluriel. Nos États généraux nous amèneront aussi à décrire la situation présente, à nommer les enjeux actuels, pour se donner des objectifs sur une période de vingt ans. Cette démarche vise à consolider la solidarité féministe, à

dynamiser le mouvement féministe, à développer et à renforcer nos luttes, à accroître notre fierté et notre sentiment d'appartenance à ce mouvement.

<http://www.etatsgenerauxdufeminisme.ca/index.php/texte-fondateur-2>

VOTRE DÉFINITION - NOTES

EMPOWERMENT

Office de la langue française

En français : autonomisation n. f.

Terme(s) à éviter :

empouvoirement

empouvoirment

L'**empowerment**¹ est l'octroi de plus de pouvoir aux individus ou aux groupes pour agir sur les conditions sociales, économiques, politiques ou écologiques qu'ils subissent². Diverses traductions ont été proposées en français : « capacitation », « développement du pouvoir d'agir », « autonomisation », « responsabilisation », « émancipation » ou « pouvoir-faire »³. Le concept est né au début du XX^e siècle aux États-Unis dans un contexte de lutte. Conçu alors comme gain de pouvoir face à un groupe dominant, le concept peu à peu a été utilisé dans une vision plus large et plus floue, proche de celle de la participation. Dans les institutions internationales, l'**empowerment** peut être utilisé dans une vision néolibérale. L'idée est désormais au cœur des politiques de lutte contre la pauvreté et de développement, notamment dans le cadre de politiques urbaines. (WIKIPEDIA)

Processus par lequel une personne, ou un groupe social, acquiert la maîtrise des moyens qui lui permettent de se conscientiser, de renforcer son potentiel et de se transformer dans une perspective de développement, d'amélioration de ses conditions de vie et de son environnement.

Votre définition :

VOTRE DÉFINITION - NOTES

ÉTAT PROVIDENCE

Petit Robert

III Manière d'être d'un groupement humain.

1 (1640) Vieilli Forme de gouvernement, régime politique social. L'état démocratique (**démocratie**), monarchique (**monarchie**), tyrannique (**dictature, tyrannie**). « Le pire des États, c'est l'État populaire » (Pierre Corneille). « Le plus mauvais état social, c'est l'état théocratique » (Renan) (**théocratie**). Au sens large (XVIII^e) État de nature, état naturel : état supposé de l'homme avant toute vie sociale (dans les anciennes théories de Hobbes, J.-J. Rousseau, etc.).

2 (fin XV^e) Mod. (avec une majuscule) Autorité souveraine s'exerçant sur l'ensemble d'un peuple et d'un territoire déterminés. L'État et la nation*, et la société*, et le pays*. « L'État est un être énorme, terrible, débile. Cyclope d'une puissance et d'une maladresse insignes, enfant monstrueux de la Force et du Droit » (Valéry). Les affaires de l'État

3 Ensemble des services généraux d'une nation, par opposition aux pouvoirs et aux services locaux. **gouvernement, 2. pouvoir** (central); **administration, service** (public). On oppose l'État aux communautés locales (département, commune). État centralisé, décentralisé. Agent de l'État (**fonctionnaire**). L'appareil d'État (**étatique**). — Les finances de l'État. Dépenses de l'État : dépenses publiques. Budget de l'État. Impôt d'État (opposé à impôts locaux). — Voyager aux frais de l'État (cf. fam. Aux frais de la princesse*). — Activités économiques de l'État. **office, régie** (cf. Établissement* public, service* public, société* nationale). Travaux financés à 40% par l'État. Biens de l'État; domaine* de l'État. Entreprise, industrie, monopole d'État (**étatiser**). Banque d'État, contrôlée par l'État (**nationaliser**). Capitalisme d'État.

4 UN ÉTAT : groupement humain fixé sur un territoire déterminé soumis à une même autorité et pouvant être considéré comme une personne morale. **empire, nation, 1. pays, puissance, république, royaume**. Grands, petits États. Territoire, étendue, frontières d'un État. État tampon. Divisions territoriales d'un État : provinces, régions. « chaque État a ses

lois, Qu'il tient de sa nature, ou qu'il change à son choix » (Voltaire). — Dr. internat. publ. États à capacité internationale normale : États souverains. État unitaire, centralisé ou décentralisé. État fédéral*, fédératif. Fédération*, association d'États; États associés. L'U. R. S. S. était un État multinational. État protégé.

providence n. f.

- XIII^e; « prévisions » v. 1165; lat. *providentia*, de *providere* « pourvoir »

☞ Sage gouvernement de Dieu sur la création, et par ext. (avec la majuscule) Dieu gouvernant la création. *La divine providence. Les décrets, les desseins impénétrables, les conseils de la Providence.* ☞ aussi **destin**. « Mais que la Providence ou bien que le destin Règle les affaires du monde » (La Fontaine).

☞ Fig. Être la providence de qqn, être la cause de son bonheur, combler ses désirs. *Il s'est fait la providence des malheureux.* ☞☞ **protecteur, secours**. *Vous êtes ma providence!* « L'une des providences parisiennes des fabriques de Lyon » (Balzac). — La découverte de cette cabane fut une providence (☞ **providentiel**). (trad. de l'angl. *welfare state*) Fam. L'État providence.

Pour l'**État providence** nous pouvons dire qu'il est : L'ensembles des activités civiles de fournitures de services, de réglementation, et de versement de revenus de transfert qui sont exercés par la puissance publique en vue soit d'augmenter le bien-être de la collectivité nationale, soit de modifier la répartition de ce bien-être au sein de la population.⁴

VOTRE DÉFINITION - NOTES

⁴ Pierre Valois Engagement et des engagements, Virtualité, janvier 96, citations reprises de Gérard Bergeron, *Petit traité de l'État*, PUF 1990 et de Bernard Cazes, cité par Bergeron

Petit Robert

gouvernance [guvDYnSs] n. f.

- 1478; « gouvernement » XIII^e; de gouverner

Alain Deneault, docteur en philosophie de l'Université Paris-VIII

Dans les années 1980, les technocrates de Margaret Thatcher ont habillé du joli nom de « gouvernance » le projet d'adapter l'État aux intérêts et à la culture de l'entreprise privée. Ce coup d'État conceptuel va travestir avec succès la sauvagerie néolibérale en modèle de « saine gestion ». Nous en ferons collectivement les frais : dérèglementation de l'économie, privatisation des services publics, clientélisation du citoyen, mise au pas des syndicats... ce sera désormais cela gouverner.

Appliquée sur un mode gestionnaire ou commercial par des groupes sociaux représentant des intérêts divers, la gouvernance prétend à un art de la gestion pour elle-même. Entrée dans les mœurs, évoquée aujourd'hui à toute occasion et de tous bords de l'échiquier politique, sa plasticité opportune tend à remplacer les vieux vocables de la politique.

Sur le terme gouvernance Ianik Marcil, économiste indépendant écrit :

« La rhétorique gestionnaire réinvente des termes techniques propres à la vie politique édulcorant la perception que nous avons du fonctionnement de l'entreprise. Celui qui a probablement le plus de succès au cours des dernières années est sans aucun doute la **gouvernance**. Toute entreprise, petite ou grande, toute organisation, coopérative, ONG, organisme communautaire ou culturel se doit d'adopter des règles de gouvernance afin d'assurer une plus grande **transparence** de sa gestion. Que signifie ce terme, réellement? Strictement rien. Il s'agit d'un terme autoréférentiel qui tourne à vide. Il est probablement le degré ultime de l'enfumage politico-économique. » Ianik Marcil, Les Passagers Clandestins, Éditions, Somme toute, 2^e trimestre 2016, p. 125

Le livre pour notre première ministre

Pauline Marois parle toujours, même en Europe, de gouvernance. C'est sans doute parce qu'elle n'a pas lu *Gouvernance. Le management totalitaire*, d'Alain Deneault (Lux). Ce philosophe québécois de la politique établit avec finesse que le mot « gouvernance », popularisé par les technocrates de Margaret Thatcher, suggère une privatisation néolibérale de l'État. Pourquoi le préférer aux termes gouvernement ou politique ? C'est la question que pose cet insidieux ouvrage.

Michel Lapierre, *Le Devoir*

Bernard Cassen, *Le monde Diplomatique*, juin 2001

Choisir le terme « gouvernance » n'est pas le fruit du hasard, tant le terme a en effet une histoire chargée. Utilisé en ancien français au XIII^e siècle comme équivalent de « gouvernement » (l'art et la manière de gouverner), il passe en anglais (*governance*) au siècle suivant avec la même signification. Puis il tombe en désuétude. Son grand retour s'effectue à la fin des années 1980 dans le discours de la Banque mondiale, repris par les autres agences de coopération, le Fonds monétaire international (FMI) et par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud). La « *bonne gouvernance* », explique Marie-Claude Smouts, directrice de recherche au CNRS, c'est « *un outil idéologique pour une politique de l'Etat minimum* ». Un Etat où, selon Ali Kazancigil, directeur de la division des sciences sociales, de la recherche et des politiques à l'Unesco, « *l'administration publique a pour mission non plus de servir l'ensemble de la société, mais de fournir des biens et des services à des intérêts sectoriels et à des clients-consommateurs, au risque d'aggraver les inégalités entre les citoyens et entre les régions du pays* ». En bref, l'habillage institutionnel des plans d'ajustement structurel et du « consensus de Washington ». Dans un autre domaine, celui de l'entreprise, la *corporate governance*, ou « gouvernement d'entreprise », est la nouvelle dénomination de la dictature des actionnaires, qui aboutit

aux licenciements de convenance boursière dans des firmes pourtant prospères comme la division LU de Danone.

VOTRE DÉFINITION - NOTES

IMPUTABILITÉ

Petit Robert

imputabilité n. f.

- 1759; de *imputable*

❓ Didact.

1❓ Caractère de ce qui est imputable, de ce que l'on peut imputer à qqn. ❓
responsabilité. *Imputabilité d'un acte à qqn.*

2❓ Dr. Possibilité de considérer une personne, du point de vue matériel et du point de vue moral, comme l'auteur d'une infraction. — Fin.

Imputabilité d'un dégrèvement : prise en charge du dégrèvement d'un contribuable par l'État.

VOTRE DÉFINITION - NOTES

INSTRUMENTALISATION

Petit Robert

?? Didact. Considérer (qqch., qqn) comme un instrument; rendre purement utilitaire.

N. f. INSTRUMENTALISATION, 1946

"Ainsi dans un souci de rentabilité, les collectivités locales britanniques ont été invitées par le gouvernement à cesser de dispenser elles-mêmes certains de ces services et à organiser la concurrence entre le secteur marchand et le secteur associatif. Contraintes d'entrer dans un système d'appels d'offres et de compétition, les associations perdent alors une bonne part de leur capacité d'innovation et de contestation des formes d'action".⁵

"Les associations fortement impliquées dans la protection et l'animation sociale, favorisent à la fois la création d'emplois et la participation des citoyens à la marche de la société, puisqu'elles mobilisent également un bon million de bénévoles. Cependant, les structures associatives, de plus en plus traitées comme des entreprises, courent un risque sérieux, celui de leur banalisation dans le champ économique. C'est le donneur d'ordres public - national ou local - qui fixe à la fois l'éthique et la technique de l'action. Concertation créativité et droit à l'expérimentation disparaissent avec cette instrumentalisation."⁶

VOTRE DÉFINITION – NOTES

⁵ René Lenoir, *Les associations au cœur de la cité*, Monde diplomatique, janvier 1999,

⁶ René Lenoir, *Les associations au cœur de la cité*, Monde diplomatique, janvier 1999,

MILITER

Petit Robert

militer [milite] v. intr. (Conjug. : 1)

- XIII^e « faire la guerre »; lat. *militari*, de *miles*, *itis* « soldat »

1² (1669 dr.) (Choses) *Militer pour, contre* : constituer une raison, un argument pour ou contre. *Les arguments, les raisons qui militent en faveur de cette décision.* « *Tout ce qui militait en 1789 pour le maintien de l'Ancien Régime* » (Chateaubriand).

2² (1794) (Personnes) Agir, lutter sans violence (pour ou contre une cause) en s'efforçant de rallier autrui à ses convictions. *Militer pour la paix, contre la violence.* — Spécialt Être un militant (de parti, de syndicat). « *un copain qui milite à la Guerre sociale* » (Romains).

Les militants ont un mot charmant pour désigner les gens qui disent espérer qu'on va gagner, ces gens qui ont la même espérance qu'eux mais qui n'agissent pas, parce qu'ils n'ont pas la même volonté qu'eux. Ils les appellent sympathisants. Qu'est-ce que c'est qu'un sympathisant? C'est quelqu'un qui espère la victoire (la reconnaissance, l'autonomie, etc...) comme vous, mais qui renonce à faire ce qui dépend de lui pour s'en approcher. Alors qu'un militant, c'est celui qui agit.

- André Comte Sponville, *Le bonheur désespérément*, Édition Pleins Feux, collection libro, 2000

VOTRE DÉFINITION - NOTES

MOBILISATION

Petit Robert

mobilisation n. f.

- 1771; de mobiliser
- 1[?] Fin. Opération par laquelle le détenteur d'un bien, d'une créance, retrouve la disponibilité des ressources engagées. *Mobilisation d'un élément d'actif.* [?] **cession** (cf. Mise en gage*). *Mobilisation d'une créance commerciale* ([?] **escompte, titrisation**), *de crédits consentis par une banque* ([?] **réescompte**).
 - [?] Fait de rendre meuble. *Mobilisation de titres de rente.*
 - [?] Action de mobiliser (un actif qui a un caractère d'immobilisation).
- 2[?] (1836) Cour. Opération qui a pour but de mettre une armée, une troupe sur le pied de guerre. *Décréter la mobilisation. Mobilisation partielle.* [?] **appel, rappel.** *Mobilisation générale. La mobilisation n'est pas la guerre.*
 - [?] État de celui qui est mobilisé. *Fascicule* de mobilisation joint au livret militaire.*
- 3[?] Fig. Rassemblement et mise en action. *La mobilisation des syndicats. Mobilisation des ressources, des forces vives de la nation* (dans une guerre, une période de crise).

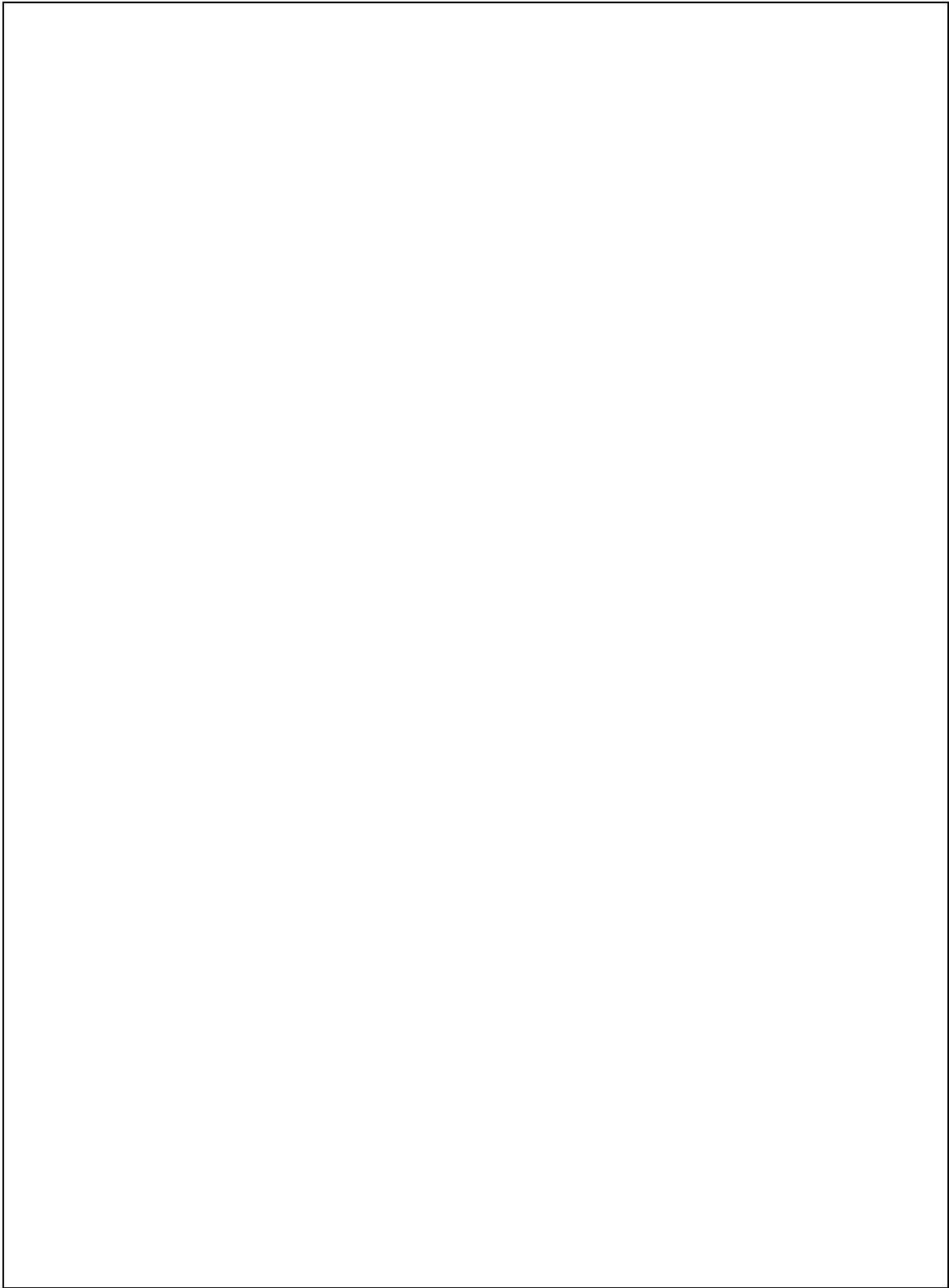
[?] CONTR. **Immobilisation. Démobilisation..**

Jocelyne Lavoie et Jean Panet Raymond

Mobiliser c'est susciter l'implication des personnes touchées par un problème social ou partageant un même besoin autour d'un projet d'action visant à résoudre ce problème ou répondre à ce besoin. La mobilisation peut se concrétiser à des degrés divers, allant d'une participation directe à l'ensemble des étapes de l'action ou du projet, à un simple appui ponctuel.⁷

VOTRE DÉFINITION - NOTES

⁷ Jocelyne Lavoie et Jean Panet Raymond, *L'action communautaire*, CEP 2000



PARTENARIAT

Petit Robert

partenariat n. m.

- 1984; angl. *partnership*; de *partenaire*

☐ Association d'entreprises, d'institutions en vue de mener une action commune. *Un accord de partenariat.*

Relais-femmes

C'est une rencontre de partenaires de milieux différents qui travaillent ensemble;

C'est un engagement et un partage dans les décisions à toutes les étapes;

C'est un mode de fonctionnement qui implique du temps, de la disponibilité, de l'ouverture;

C'est une démarche circulaire où la négociation doit demeurer ouverte tout au long du processus, la communication étant essentielle.

Gagnon-Klein⁸

Le partenariat désigne une sorte de nouveau contrat social qui s'établit entre les divers acteurs sociaux, notamment entre les gouvernements, les entreprises, les syndicats, les pouvoirs locaux et les mouvements sociaux. Ce nouveau contrat social émerge avec l'essoufflement du modèle de développement de l'État-providence.

*D'abord, il faut faire une distinction entre le partenariat choisi et celui qui est obligatoire. Par définition, le partenariat repose sur une base volontaire et si celui-ci est intrinsèquement lié au financement nous parlons alors d'autre chose. Dans le cadre des **RSI** l'aspect volontaire du partenariat n'a jamais été aussi absent. On voudrait en quelque sorte nous définir un rôle supplétif ou complémentaire aux services de première ligne. Serons-nous tenus de changer notre manière d'offrir des services ? Et sur quelle base serons-nous imputables ? Un des enjeux importants du milieu communautaire est d'être non seulement présent et entendu, mais aussi de promouvoir une vision plus globale différente de celle qui voit l'individu*

⁸ Gagnon Christiane, Klein Juan Luis, Le partenariat dans le développement local, cahiers de géographie du Québec, 1995

plus comme une problématique qu'une personne qui est plus que la somme de ses problèmes. (notes PV)

VOTRE DÉFINITION - NOTES

POPULISME

Populisme n. m.

Philippe Bernier-Arcand

Le populisme, explique **Philippe Bernier Arcand**, est un antiélitisme qui oppose le peuple, la « majorité silencieuse » considérée comme un bloc homogène, aux dirigeants déconnectés des « vraies affaires ». Pour parler au « vrai monde », qui vivrait dans « les régions » plutôt qu'en ville, les populistes prétendent lui « dire tout haut ce que celui-ci pense tout bas », se réclament du « gros bon sens », négligé par les élites, et proposent des solutions simplistes qui flattent « les sentiments plutôt que la raison ».

Selon WIKIPEDIA

Le **populisme** désigne un type de discours et de courants politiques, prenant pour cible de ses critiques « *les élites* » et prônant le recours au

« peuple » (d'où son nom), s'incarnant dans une figure charismatique et soutenu par un parti acquis à ce corpus idéologique¹. Il suppose l'existence d'une démocratie représentative qu'il critique. C'est pourquoi il est apparu avec les démocraties modernes, après avoir connu selon certains historiens une première existence sous la République romaine^[réf. nécessaire].

Le mot *populisme* est apparu, en français, en 1929 sous la plume de Léon Lemonnier pour désigner une nouvelle école littéraire dont il a écrit le manifeste. Cette doctrine littéraire, se présentant comme inspirée par le naturalisme, entendait ramener la littérature à l'humble niveau des vies « médiocres », débarrassée de toutes « ces doctrines sociales qui tendent à déformer les œuvres littéraires »².

Avant les années 1990, les termes « populisme » et « populiste » pouvaient désigner divers courants politiques se référant au peuple, parmi lesquels le parti de centre droit ÖVP autrichien ou le SHP turc au centre-gauche qu'on a tendance depuis à ne plus vouloir qualifier ainsi, leur préférant le label de « populaire »³. Si le terme *populisme* est aujourd'hui (années 2010) péjoratif en politique⁴, les politiques dites populistes peuvent être très différentes : différences gauche/droite⁵, et entre populismes d'Europe et d'Amérique du Sud⁴.

VOTRE DÉFINITION - NOTES

PROPAGANDE

PROPAGANDE, subst. fém.

A. –RELIG. CATH., vx. [Écrit avec une majuscule] *Congrégation de la Propagande* ou, p.ell., *Propagande*. Congrégation romaine fondée pour la propagation de la foi chrétienne. *Ils se concilient le clergé en ouvrant des voies nouvelles à la Propagande, et en attribuant des territoires aux missions catholiques* (A. FRANCE, *Pierre bl.*, 1905, p.228).

B. –1. SC. SOC. ET POL., cour. Action psychologique qui met en oeuvre tous les moyens d'information pour propager une doctrine, créer un mouvement d'opinion et susciter une décision. Agent, esprit, film, instrument, ministère, revue, services, thème de propagande; active propagande; propagande (anti)communiste, électorale, gouvernementale, nationale, national(e)-socialiste. Les ennemis sont hérétiques, ils doivent être convertis par la prédication ou propagande; exterminés par l'inquisition ou Gestapo. Le résultat est que l'homme n'est plus, s'il est du parti, qu'un outil au service du Führer, un rouage de l'appareil, ou, s'il est ennemi du Führer, un produit de consommation de l'appareil (CAMUS, *Homme rév.*, 1951, p.228). La radio n'était qu'un moyen de propagande. «Radio-Paris ment, Radio-Paris ment, Radio-Paris est allemand», chantonnait Radio-Londres (CACERES, *Hist. éduc. pop.*, 1964, p.120):

1. Entre l'information et la **propagande**, il y a au moins une différence de degré et d'intention. L'information se veut information, c'est-à-dire communication de données dont l'informé fera ce qu'il veut. Elle s'adresse à la seule intelligence qu'elle entend meubler de connaissances. L'intelligence jugera. La **propagande** se veut **propagande**, c'est-à-dire influence sur celui à qui elle s'adresse. Elle veut convaincre. SALLERON, *Comment informer*, 1965, p.37.

Rem. 1. Il serait abusif de confondre *propagande* et *publicité* bien qu'on ait parfois adopté des formules telles que *propagande commerciale*, *publicitaire*, *touristique* (v. infra C). **2.** La *propagande* appelle la *contre-propagande**.

– P. méton. L'organisme qui met en oeuvre cette action. *À l'hôpital, répondit-elle, ce soir, une trentaine de jeunes femmes de la propagande*

échappées aux troupes blanches... blessées. Il en arrive de plus en plus. Elles disent que l'armée est tout près. Et qu'il y a beaucoup de tués... (MALRAUX, Cond. hum., 1933, p.212).

2. Un vaste mouvement de conversion semble pourtant se dessiner aujourd'hui, dont les premiers signes sont apparus en Chine, où l'accord semble s'être fait maintenant au sein du gouvernement communiste: l'enseignement des méthodes contraceptives et la **propagande** en leur faveur semblent décidés.

Traité sociol., 1967, p.288.

VOTRE DÉFINITION – NOTES

RÉGIONALISATION

Petit Robert

régionalisation n. f.

- v. 1960; de régionaliser

☐ Décentralisation (politique, administrative, économique) à l'échelle d'une région. ☐ aussi **délocalisation**. « Une authentique régionalisation basée sur le transfert des compétences au profit d'organes provinciaux » (Le Monde, 1966).

☐ CONTR. **Centralisation**.

Ministère du conseil exécutif : Décentralisation un choix de société, 1995

Ce terme à portée régionale recouvre toute action menée par le gouvernement pour assurer une meilleure prise en considération de la diversité régionale dans la mise en oeuvre des opérations relevant de ses responsabilités. Il englobe donc les démarches de décentralisation, déconcentration et de relocalisation.

VOTRE DÉFINITION – NOTES

Réseau intégré de services

Petit Robert

Réseau

1 Vx Tissu à mailles très larges; filet. aussi **lacis**. « Ses cheveux étaient enveloppés d'un réseau de soie » (ACADÉMIE). **résille**. Fig. « ce réseau d'habitudes pieuses enserrait Fabien » (F. Mauriac).

2 Ensemble de lignes, de bandes, etc., entrecroisées plus ou moins régulièrement. **entrelacement, entrelacs; réticulaire, réticulé**. Le réseau d'une toile d'araignée. « L'inextricable réseau de sentiers qui sillonnait en tous sens les ajoncs nains de la falaise » (Robbe-Grillet).

enchevêtrement. Réseau de tranchées, de barbelés.

Intégré

Qui inclut en tant que partie intégrante. Complexe portuaire intégré. Cuisine intégrée, dont les éléments sont conçus pour former un ensemble homogène.

Service

service n. m.

- XI^e; lat. *servitium* « **esclavage** »

Obligation et action de servir (un supérieur, une autorité).

UN SERVICE : ce que l'on fait pour qqn, avantage qu'on lui procure bénévolement. 1. **aide, appui, bienfait, faveur, office, soin**. Puis-je vous demander un petit service? Il m'a rendu un grand, un fier service. — Rendre un mauvais service à qqn, lui nuire en croyant agir dans son intérêt (2. **desservir**). — RENDRE SERVICE À qqn, l'aider, lui être utile. Il nous a rendu service en nous prêtant sa voiture.

Organisation chargée d'une branche d'activités correspondant à une fonction d'utilité sociale. **organisme; département, direction, office**.

Branche d'activité importante, correspondant à une mission d'intérêt national. — SERVICE PUBLIC : fonction d'utilité collective, sociale; activité organisée qui la remplit. Les postes, la distribution des eaux sont des services publics. Mission de service public, d'intérêt général. Spécialt Fonction de l'État pour la satisfaction des besoins de la collectivité nationale; l'organisme qui en a la responsabilité. Gratuité du service public. — SERVICES SOCIAUX : organismes privés ou publics chargés des

questions sociales (famille, enfance, santé, etc.). *Service social d'une usine, de la mairie.*

Cadre de référence, RRSSS de la Montérégie, 2000

Un réseau intégré de services est un ensemble de services organisés et coordonnés sur un territoire donné, dispensés en collaboration, en complémentarité, et dans un continuum optimal d'interventions par des ressources publiques, privées et communautaires en vue de mieux répondre à l'ensemble des besoins sociaux-sanitaires d'une clientèle déterminée ayant des problèmes complexes et ce , de manière personnalisée, efficace et efficiente.

RÉSEAU INTÉGRÉ DE SERVICES
VOTRE DÉFINITION - NOTES

Petit Robert

Résilience

Qu'est ce que la résilience? Comment la stimuler? La résilience est la "capacité d'une personne ou d'un système social à vivre et à se développer positivement malgré des conditions de vie difficiles, et ce de manière socialement acceptable.

Les recherches, l'expérience font découvrir des "éléments de construction de la résilience liés à de nombreuses variables. L'auteur les groupe en cinq «domaines» sur lesquels il est possible d'agir et que nous allons d'abord présenter. Ces «domaines» semblent être les grands rouages interactifs d'un dispositif complexe qui tout à la fois stimulent et entretiennent le processus de *résilience*. Une lecture au second degré conduit inéluctablement à s'interroger sur la nature profonde de la force qui initie la marche de l'ensemble. L'auteur suggère une réponse.

Premier domaine: réseaux sociaux et acceptation inconditionnelle

L'acceptation inconditionnelle de l'enfant en tant que personne, qui lui donne la certitude d'être aimé, constitue la contribution essentielle à la résilience de l'enfant. Mais cette acceptation ne signifie pas l'acceptation de n'importe quel comportement de l'enfant, laquelle est souvent preuve au contraire d'une indifférence totale. Cette acceptation se trouve normalement plus facilement dans des relations informelles – amis, membres proches ou éloignés, parfois des professeurs ou des personnes de la communauté environnante – que dans une relation professionnelle.

RÉSILIENCE

VOTRE DÉFINITION - NOTES

Social-démocratie

Petit Robert

social-démocratie [sCsjaldemCkYasi] n. f.

- 1899; de *social-démocrate*

☐ Polit. Socialisme allemand, de tendance réformiste. — Par ext. Socialisme réformiste. *Les social-démocraties scandinaves.*

Mouvement politique apparu en Europe, vers 1880, comme l'expression de l'action revendicatrice du monde ouvrier. Historiquement, l'objectif ultime du programme social-démocrate a été l'instauration à l'échelle mondiale d'un nouveau système socio-économique, marqué au coin d'un certain socialisme.

La décennie 1980 marque l'effondrement idéologique de la social-démocratie partout dans le monde, alors que les partis sociaux-démocrates s'engagent dans des voies qu'ils auraient considérées comme illégitimes auparavant.

- Jacques B. Gélinas , Le virage à droite des élites politiques, les éditions écosociété, 2003,

VOTRE DÉFINITION - NOTES

Petit Robert

2^e (XVII^e-XVIII^e; du sens précéd.) Ensemble des individus entre lesquels existent des rapports durables et organisés, le plus souvent établis en institutions et garantis par des sanctions; milieu humain par rapport aux individus, ensemble des forces du milieu agissant sur les individus (contrainte sociale). $\rightarrow$ communauté, groupe. **Société politique.** La « société civile. On la peut définir $\rightarrow\rightarrow\rightarrow$ société d'hommes unis ensemble sous le même gouvernement et sous les mêmes lois » (Bossuet). Mod. La société civile : l'ensemble des citoyens qui n'appartiennent pas au monde politique. Relatif à la société. $\rightarrow$ collectif, public, social. Phénomène, problème de société. $\rightarrow$ sociétal. Évolution de la société. Avoir une dette envers la société. Être au ban* de la société.

Société civile

Certains préfèrent le terme "société civile", défini comme "les institutions dans lesquelles les individus poursuivent des intérêts communs sans direction ni interférence du gouvernement" (Reinhart Bendix). Certaines agences des Nations unies préfèrent aujourd'hui le terme "organisation de la société civile" à celui d'ONG.

L'usage sous tous azimuts de ce concept brouille pourtant sa signification qui ne se réduit pas à sa seule fonction politique ou idéologique, mais peut recouvrir divers usages.

Terme ancien repris par le langage contemporain pour désigner l'univers complexe et mouvant de ces innombrables organisations, associations, collectif et groupes de toutes sortes indépendants des pouvoirs publics et des grands intérêts économiques.

- Jacques B. Gélinas , Le virage à droite des élites politiques, les éditions écosociété, 2003,

« La société civile, c'est le peuple face au pouvoir »

- Joseph Ki-Zerbo, historien burkinabé

VOTRE DÉFINITION - NOTES

SOUS-TRAITANCE

Petit Robert

sous-traitance [sutYDtSs] n. f.

- 1959; de *sous-traitant*

1[?] Dr. Opération contractuelle par laquelle un entrepreneur (donneur d'ordre) confie à un autre entrepreneur (sous-traitant, sous-entrepreneur) le soin de réaliser, pour son compte et selon ses directives, tout ou partie d'un travail destiné à ses propres clients. *Sous-traitance industrielle, de services* (2[?] aussi **marchandage**). — Recours à un ou plusieurs sous-traitants.

2[?] Activité du sous-traitant. *Travailler en sous-traitance.*

Le faire-faire

VOTRE DÉFINITION - NOTES